

Des raisons à la municipalisation de la distribution de l'eau



De 1642, date de la fondation de Ville-Marie, jusqu'en 1800, la population s'approvisionnait directement dans les cours d'eau ou aux fontaines publiques(12). Il était également possible d'avoir accès à l'eau des puits privés. C'est en 1801 que la Compagnie des Propriétaires de l'Aqueduc de Montréal fut fondée. Comme cette entreprise privée ne pouvait répondre aux exigences des citoyens, le service d'eau est municipalisé en 1845 et de grands travaux sont alors entrepris.

En 1891, une autre entreprise privée, la Montreal Water and Power Company, voit le jour. Elle desservait, à des tarifs plus élevés que ceux de la Ville de Montréal, les municipalités de Westmount, Outremont, Saint-Henri, Sainte-Cunégonde, Saint-Denis, Villeray, et autres. Pour ces municipalités, les relations avec cette compagnie privée ne furent pas toujours de tout repos. À Outremont, la Ville a dû y aller de mises en demeure et d'un procès pour que la compagnie débute enfin ses travaux d'installation de tuyaux. À une autre occasion, la compagnie a refusé, malgré une entente préalable, d'installer l'eau courante sur les rues Bloomfield, de l'Épée et Querbes. La Ville lui assurait pourtant 10% de profits sur ses frais, mais la société réalisait plus d'argent ailleurs et resta sur ses positions. Cette compagnie privée a été municipalisée par Montréal en 1927(13).

Nous pourrions peut-être éviter de répéter les erreurs du passé en retenant les leçons de l'histoire. Au 19^{ème} siècle tous les services publics sur l'île de Montréal étaient entre les mains de particuliers et de firmes privées. Il s'avère en effet que bien souvent les compagnies privées ne respectaient pas leur contrat, ce qui obligeait les municipalités à des batailles juridiques coûteuses pendant lesquelles le service public continuait d'être boiteux. Il

est clair que l'intérêt particulier des entreprises ne correspondait pas, à l'époque, à l'intérêt général(14). Ne serait-ce que de la part de la Montreal Heat and Power qui a "cadenassé les compteurs à gaz et supprimé ses fournitures à plus de 20 000 familles incapables de payer"(15) durant la crise économique des années 1930.

Il serait bon que nos apôtres de l'efficacité se rappellent également qu'au Québec, de 1950 à 1970, les plus importants aqueducs privés ont été municipalisés car ils ne réussissaient pas à maintenir les infrastructures en bon état et à les améliorer convenablement. Un document de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) rappelle que "l'avènement des PME dans différents secteurs du Québec et l'expansion des centres de villégiature empirèrent la situation: les réseaux privés ne pouvaient subvenir à la fois aux besoins du secteur industriel et à ceux du secteur récréatif. D'un autre côté, ces réseaux étaient incapables de rencontrer les exigences pour la protection contre les incendies".